

Rapport annuel 2020



Gesterra

GESTION GLOBALE
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Table des matières

- 3 Mots du président et du directeur général
- 4 Gesterra
- 5 Nos installations
- 6 Conseil d'administration, comités et équipe Gesterra
- 8 Bilan 2020
- 10 Mesures de performance de la MRC d'Arthabaska en gestion des matières résiduelles
- 16 Projets 2021
- 17 L'Écoparc industriel Daniel-Gaudreau et notre démarche D2

Le rapport annuel de Gesterra est disponible en format électronique uniquement afin de respecter les valeurs de l'entreprise.



Aidons notre planète,
un petit geste à la fois.

Mots du président et du directeur général



André Bellavance
Président du conseil
d'administration de Gesterra



Charles Lemieux
Directeur général
de Gesterra

L'année 2020 aura amené les organisations à se renouveler et à adapter leur offre de service. Dans un contexte de pandémie, la saine gestion des matières résiduelles est demeurée un enjeu prioritaire pour Victoriaville et sa région comme le démontre ce rapport annuel.

Certains ralentissements temporaires des opérations ont été constatés, permettant d'adapter les façons de travailler en respect des consignes sanitaires en vigueur et ainsi maintenir un service essentiel.

En 2020, le Conseil d'administration de Gesterra a pris la décision d'investir dans ses infrastructures. Ce virage que s'apprête à prendre notre organisation permettra de moderniser nos équipements et d'optimiser la valorisation des matières résiduelles. Avant de réaliser ces investissements, un plan stratégique a été préparé pour orienter les actions et consolider le leadership de Gesterra dans son domaine.

L'innovation s'est poursuivie en 2020 pour se doter de meilleures pratiques. Ainsi, des projets pilote entamés en milieu résidentiel, institutionnel, commercial et industriel ont été maintenus, affirmant ainsi la volonté de réduire l'enfouissement des matières résiduelles. Cette tendance sera appelée à se poursuivre en 2021 alors que Gesterra multipliera les efforts en ce sens.

En terminant, je tiens à remercier les administrateurs et les employés de Gesterra pour leur grande résilience affichée en cours d'année. Cette volonté de maintenir le cap et de faire une réelle différence démontre l'engagement de notre région envers le développement durable.

La dernière année fût sous le signe de l'adaptation. En effet, les employés de Gesterra ont dû s'adapter au télétravail et aux rencontres virtuelles. La pandémie mondiale a complexifié la gestion des projets pilotes en gestion des matières résiduelles comme le projet de collecte intelligente résidentielle « Super léger, super futé » et le projet du « Quadrilatère du futur ».

C'est aussi en 2020 que l'industrie de la gestion des matières recyclables a appris la nouvelle de la réforme de la collecte sélective. Associé à cela, le ralentissement des opérations du centre de tri et de l'écocentre en raison de la pandémie, Gesterra a saisi ces opportunités pour développer des projets adaptés à cette réforme et faire le bilan des opérations de tri. Ce bilan met la table à un projet d'envergure en 2021 : la modernisation du centre de tri.

À l'aube du 15^e anniversaire de Gesterra, une rétrospective s'imposait. À l'aide de nos collaborateurs et actionnaires, nous avons révisé nos rôles et nos responsabilités afin de s'assurer de notre succès à long terme. Nous avons aussi élaboré un plan stratégique pour consolider notre rôle de leader en gestion des matières résiduelles.

Finalement, la révision du plan de gestion des matières résiduelles est au centre de nos actions pour 2021. Ce projet est en concordance avec la vision des élus pour qui la gestion des matières résiduelles est prioritaire. L'objectif est la création d'un plan qui va répondre aux besoins de la MRC d'Arthabaska, de ses habitants et de tous ses acteurs sociopolitiques. Dans un désir de travailler avec les parties prenantes la concertation publique va nous permettre de rallier la région autour d'une vision claire pour des projets mobilisateurs.



Gesterra

Gesterra est une entreprise d'économie mixte issue d'un partenariat public-privé entre Gaudreau Environnement et la MRC d'Arthabaska. La compétence de Gesterra s'appuie sur l'expertise de deux actionnaires reconnus comme chefs de file dans le secteur de la gestion des matières résiduelles et de la protection de l'environnement.

● Gaudreau Environnement

49 % des actifs

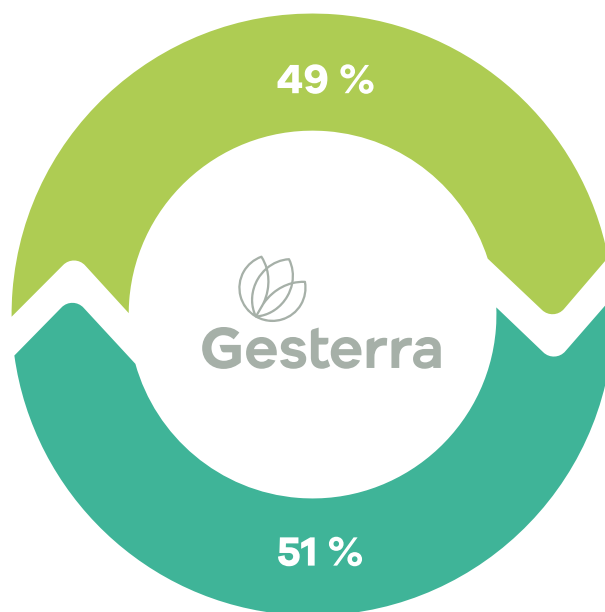
Fondée en 1958 par Jacques Gaudreau, Gaudreau Environnement s'élève aujourd'hui au rang des joueurs influents sur l'échiquier québécois dans le secteur des technologies environnementales. Employant près de 180 personnes, l'entreprise mise sur son sens de l'innovation pour développer de nouvelles solutions pour la gestion des matières résiduelles.



● MRC d'Arthabaska

51 % des actifs

Pionnière dans la récupération des matières, la MRC d'Arthabaska a toujours milité en faveur d'une responsabilisation des acteurs, en situant le citoyen au cœur de la démarche de valorisation. C'est d'ailleurs à Victoriaville qu'a vu le jour le premier centre de tri du Québec en 1977 et où a été mise en place la première collecte de matières organiques 20 ans plus tard.





Nos installations

● **Siège social**

330, rue J.-Aurèle-Roux
Victoriaville (Québec) Canada

● **Centre de tri**

245, rue de la Bulstrode (propriété de Gaudreau Environnement)
Victoriaville (Québec) Canada

350, rue de la Bulstrode (propriété de Gesterra)
Victoriaville (Québec) Canada

Le centre de tri est une propriété de Gesterra et opéré par Gaudreau Environnement.

● **Écocentre et transbordement**

370, rue de la Bulstrode
Victoriaville (Québec) Canada

L'écocentre est une propriété de Gesterra et opéré par Gaudreau Environnement. L'écocentre peut recevoir de nombreuses matières non acceptées dans les collectes régulières. Tous les citoyens de la MRC d'Arthabaska peuvent le visiter pour disposer de leurs matières.

● **Site de gestion des matières résiduelles**

318, chemin de la Grande-Ligne
Saint-Rosaire (Québec) Canada

Le site de gestion des matières résiduelles est une propriété de Gesterra et opéré par Gaudreau Environnement. Les infrastructures permettent la gestion optimale et responsable de la matière. Sur le site, il y a un lieu d'enfouissement technique, des plateformes de compostage et une usine de traitement des eaux.



Conseil d'administration, comités et équipe Gesterra

Notre conseil d'administration

- **André Bellavance**, Président du conseil d'administration
Maire de Victoriaville
- **Stéphanie Gaudreau**, Secrétaire-trésorière
Présidente de Gaudreau Environnement
- **Alain Saint-Pierre**, Administrateur
Maire de Saint-Albert et Préfet
de la MRC d'Arthabaska
- **Marc Pelletier**, Administrateur
Gaudreau Environnement
- **Harold Poisson**, Administrateur
Maire de Saint-Rosaire



11 X

en 2020

Rencontres du conseil
d'administration



8

Réunions
ordinaires



3

Réunions
extraordinaires

Le comité de gestion des matières résiduelles (GMR)

Le rôle du comité est de veiller à l'atteinte des objectifs fixés par le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC d'Arthabaska, d'étudier les dossiers en lien avec l'application du PGMR, d'identifier les principales orientations et objectifs du futur PGMR, de participer aux discussions concernant des projets en gestion des matières résiduelles sur le territoire et d'agir comme pivot entre le Conseil des Maires et Gesterra en ce qui a trait aux questions liées à la gestion des matières résiduelles.

- **Alain Saint-Pierre**
Maire de Saint-Albert et Préfet de la MRC d'Arthabaska
- **Marc Morin**
Conseiller municipal, district Parc-Victoria
de la Ville de Victoriaville
- **Réal Fortin**
Maire de Tingwick
- **Simon Boucher**
Maire de Sainte-Clotilde-de-Horton



2 X

en 2020

Rencontres du comité

* Un agenda régulier a été déterminé en 2021
pour assurer les activités du comité.

* Certains membres du comité pourraient changer à la suite
des élections municipales 2021

Le comité de vigilance

Un comité de vigilance, selon l'article 57 de la Loi sur la qualité de l'environnement, assure la surveillance, le suivi d'exploitation, de la fermeture et de la gestion post-fermeture d'un lieu d'enfouissement technique. Dans la MRC d'Arthabaska, ce comité veille à la bonne gestion du lieu d'enfouissement technique de Gesterra opéré par Gaudreau Environnement situé à Saint-Rosaire. Le comité de vigilance répond aux exigences des lois et règlements en vigueur dans le cadre de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR).

- **Marc-Olivier Gingras**
Directeur des opérations, Gaudreau Environnement
- **Charles Lemieux**
Directeur général, Gesterra
- **Stéphanie Côté**
Adjointe à la direction et aux ressources humaines, Gesterra
- **David Verville**
Chargé de projet en économie circulaire, Corporation du développement durable
- **Diane Morin**
Représentante du développement économique de Saint-Rosaire
* Organisme à but non lucratif qui pourrait être affecté par l'opération du lieu d'enfouissement technique
- **Ghislain Vachon**
Conseiller municipal, représentant de la municipalité locale du lieu d'enfouissement technique
- **Réal Fortin**
Maire de Tingwick
- **Johanie Plante**
Représentante des citoyens qui habitent le voisinage du lieu d'enfouissement technique



1 X
en 2020

Rencontre du comité

Équipe Gesterra

Direction générale et administration

- **Charles Lemieux**
Directeur général
- **Stéphanie Côté**
Adjointe à la direction et aux ressources humaines
- **Chantal Laplante**
Comptable
- **Anick Nadeau**
Préposée à la balance
- **Marie-Ève Poisson**
Technicienne en administration
- **Keven Saint-Laurent**
Coordonnateur au développement des affaires

Gestion des matières résiduelles

- **Francis Gauthier**
Directeur de projets
- **Fernanda Medina**
Conseillère en gestion des matières résiduelles
- **Alexandre Kessedjian**
Conseiller en gestion des matières résiduelles
- **Isabelle Poisson**
Coordonnatrice au service à la clientèle et aux opérations

Ingénierie, recherche et développement

- **Catherine Lallier, ing.jr**
Chargée de projets techniques et environnementaux

Communications

- **Jade Larochelle**
Coordonnatrice aux communications

Bilan 2020

Les 28 actions du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020

Le PGMR de la MRC d'Arthabaska est toujours en vigueur et est en cours de révision. À ce jour, 54 % des actions ont été réalisés et 25 % sont avancées. En revanche, 21% des actions prévues sont en attente.

Projet pilote de collecte intelligente résidentiel « super léger, super futé »

Tout au long de l'année, des données ont été recueillies à l'aide des transpondeurs RFID (puces électroniques) installées sur les bacs des citoyens des municipalités de Daveluyville et Saint-Rosaire. C'est donc en 2021 que s'amorcera la phase participative des habitants de la ville de Daveluyville et de Saint-Rosaire.

L'ÉCO GÉNÉRATEUR

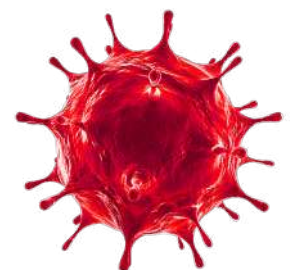


Transfert Environnement et société

À l'automne 2020, Gesterra, s'est entourée d'experts pour produire un bilan de ses activités et mieux comprendre les préoccupations des acteurs sociopolitiques de la région. Pour répondre aux préoccupations soulevées, un plan d'action sera adopté et mis en œuvre en 2021.

La COVID-19 ralentit les opérations au centre de tri

Au printemps 2020, le centre de tri connaît un important ralentissement des opérations dû à la rareté des équipements de protection individuelle et à la mise en place difficile de la distanciation. D'une fermeture complète à une reprise graduelle, ce ralentissement a fait en sorte que près de 316 tonnes de matières recyclables en provenance de la MRC d'Arthabaska n'ont pu être triées et ont été enfouies.



Gesterra est heureux d'annoncer 2 nominations au sein de son équipe

L'entreprise a accueilli cette année deux nouveaux employés au siège social, Mme. Marie-Ève Poisson (technicienne à l'administration) et M. Marc-André Roux (contrôleur). Une belle addition à l'équipe administrative.

Innovation en gestion des matières résiduelles à Victoriaville

Deux belles innovations ont vu le jour en 2020. Le programme de recyclage des appareils réfrigérants à l'hiver et à l'automne, un conteneur a été mis à la disposition des citoyens pour recevoir le verre, sous une base volontaire, volontaire afin d'en faire la valorisation.



Gestrio, nouvelles fonctionnalités

En 2020, l'application Gestrio a été améliorée. Elle offre maintenant la possibilité de faire une recherche facile pour les éléments acceptés à la collecte des volumineux, un top 3 des recherches les plus fréquentes et un formulaire de contact pour répondre à toutes les questions des utilisateurs.



Gesterra dans les médias

- **Juillet**
<https://www.laterre.ca/actualites/de-la-ferme-a-la-cimenterie>
- **Octobre**
<https://vingt55.ca/operation-de-vegetalisation-de-rives-pour-preserver-deux-ilots-du-parc-regional-de-la-foret-drummond/>
- **TVCBF**
Présence de Gesterra (en mode éducation) à l'émission « Warwick vous informe » et à l'émission « Victoriaville vous informe ».

Mesures de performance de la MRC d'Arthabaska en gestion des matières résiduelles



 **1718**
abonnés au Facebook Gesterra

 **4**
infolettres Rubrique-à-Bac en 2020

 **18 952**
visites de l'Écocentre de Victoriaville par les citoyens

 **216**
abonnés au Instagram Gesterra

 **900**
appareils réfrigérants ont été pris en charge par le programme de récupération des réfrigérants de la ville de Victoriaville en 2020.



Moyenne de retour de la redevance

Les redevances régulières sont redistribuées selon la performance territoriale d'une municipalité. Ainsi, plus la quantité de matières résiduelles résidentielles et ICI éliminée par habitant est faible pour une municipalité, plus celle-ci est considérée comme performante et, conséquemment, plus la subvention est élevée. La municipalité la plus performante, Saint-Christophe-d'Arthabaska, a reçu une subvention de 12,61 \$ par habitant.

2017

8,31 \$/HABITANT

Province de Québec

10,64 \$/HABITANT

MRC d'Arthabaska

2018

9,07 \$/HABITANT

Province de Québec

11,01 \$/HABITANT

MRC d'Arthabaska

2019

9,52 \$/HABITANT

Province de Québec

11,34 \$/HABITANT

MRC d'Arthabaska

2020

Les chiffres seront disponibles à la fin de 2021. Veuillez noter que ces chiffres nous proviennent directement du Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

Quantité de déchets résiduels enfouis

Ces graphiques représentent la quantité de matières résiduelles résidentielles enfouies par habitant pour les années 2017, 2018 et 2019. Notons qu'en moyenne il y a encore 35 % de matières organiques dans le bac à déchets, c'est un pourcentage qui gagnerait à être valorisé.

À noter qu'en 2019 les déchets résidentiels par habitant ont diminué de 1,8 % en comparaison à 2018. Ce sont donc les secteurs des industries, commerce et institution (ICI) et des résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) qui ont fortement influencé la moyenne avec une augmentation de 20,5 % et de 119 % respectivement.

MRC d'Arthabaska



Province de Québec



Rang de la MRC d'Arthabaska

Chaque année, le Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques compile des données sur l'origine, la nature et la quantité des matières résiduelles éliminées au Québec. Ainsi, la MRC d'Arthabaska se positionne favorablement en comparaison aux 102 autres MRC ou régions administratives du Québec quant à la quantité de déchets enfouis par tous les acteurs de la société (déchets résidentiels, entreprises, construction, rénovation et démolition). Cependant, la MRC d'Arthabaska est passée du 12^{ème} rang en 2017 au 18^{ème} rang en 2018, car même si les déchets par habitant du secteur résidentiel ont légèrement diminué, les secteurs des entreprises et de la construction ont augmenté.

- **Rang 2019 :** La MRC d'Arthabaska est au 28^e rang (sur 104). Mais elle est 4^e sur 25 parmi les MRC ou régions entre 50 000 et 100 000 habitants.

Rang de la MRC d'Arthabaska



MRC d'Arthabaska : 499,46 kg/Habitant*

- Les 3 premières MRC ou régions sont :

	kg/Hab	Population
MRC des Collines de l'Outaouais	272,84	51 283
Les Îles-de-la-Madeleine	308,20	12 615
MRC de La Jacques-Cartier	343,98	45 982

- Les 3 premières parmi les MRC et région entre 50 000 et 100 000 habitants :

	kg/Hab	Population
MRC des Collines de l'Outaouais	272,84	51 283
MRC de La Jacques-Cartier	343,98	45 982
MRC de Beauce-Sartignan	431,55	53 336

* Poids moyen de matières résiduelles enfouies par habitant.

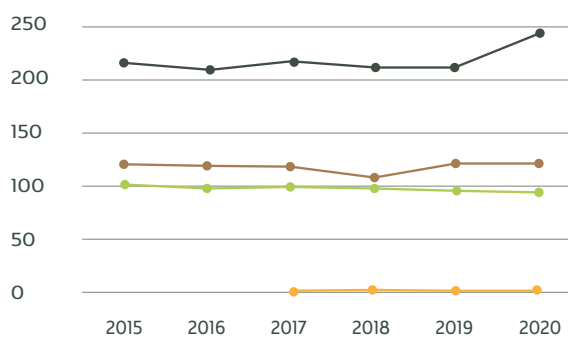
Variation de la quantité de matières dans les bacs de 2015 à 2020

Évolution du poids moyen des trois bacs (matières organiques, matières recyclables et déchets) dans le temps. Les variations peuvent s'expliquer par différents facteurs socio-économiques.

MATIÈRES GÉNÉRÉES PAR HABITANT (ANNUELLE)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Déchets	217,17	210,77	218,44	213,67	214,66	245,57
Matières recyclables	101,8	98,16	99,6	98,08	96,74	94,75
Matières organiques	121,47	118,62	119,71	107,97	121,66	122,16
Plastique agricole			0,75	1,1	1,66	2,05

Matières résiduelles par habitant pour la MRC d'Arthabaska (kg/hab)



- Déchets
- Recyclage
- Compost
- Plastique agricole

Situation du recyclage et taux de valorisation locale

La collecte sélective résidentielle permet de valoriser les matières les détournant ainsi du site d'enfouissement de Saint-Rosaire. Voici un bilan faisant état de la valorisation des matières recyclables résidentielles de la MRC d'Arthabaska reçues au centre de tri.

Tableau de la valorisation*

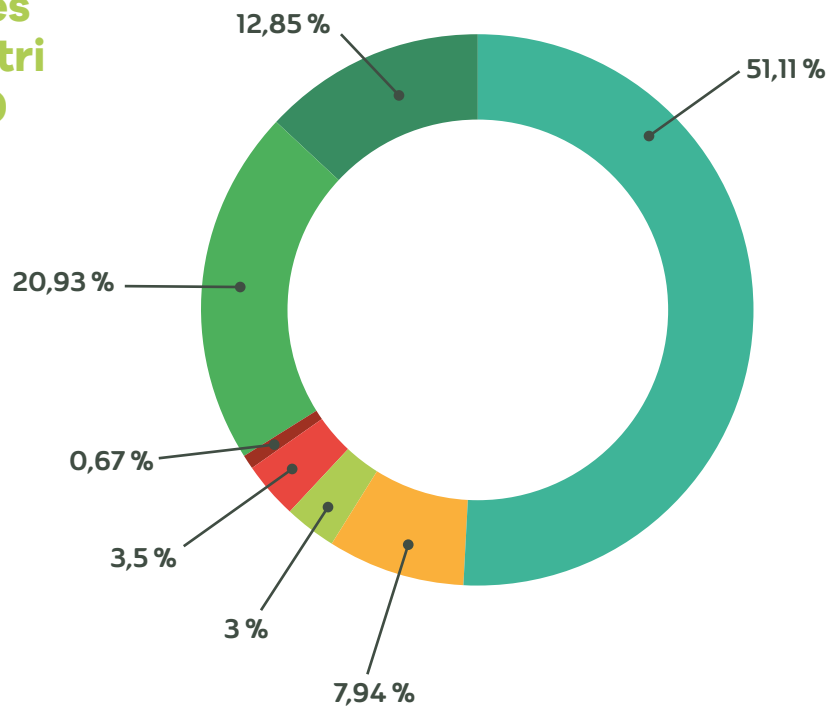
Type de matières	Pourcentage du bac	Pourcentage recyclé localement		Pourcentage recyclé à l'international		Pourcentage recyclé ou valorisé
Fibres (papier et carton)	55 %	100 %	+	0 %	=	100 %
Plastiques rigides	8 %	80 %	+	20 %	=	100 %
Pellicules plastiques (sacs, cellophane, etc.)	3 %	0 %	+	0 %	=	0 %
Acier	3 %	0 %	+	100 %	=	100 %
Aluminium	0,5 %	0 %	+	100 %	=	100 %
Verre**	18 %	100 %**	+	0 %	=	100 %
Déchets (erreurs de tri)	12,5 %	N/A	+	N/A	=	N/A
	100 %					

* Données basées sur les résultats liés à l'ensemble des activités de recyclage par Gaudreau Environnement en date de janvier 2020.

** Le verre est présentement utilisé comme matériel de recouvrement journalier au lieu d'enfouissement de Saint-Rosaire.

Répartition des matières entrantes au centre de tri de Victoriaville en 2020

- Fibre (papier et carton)
- Plastiques rigides
- Pellicules plastiques (sacs, cellophane, etc)
- Acier
- Aluminium
- Verre
- Déchets (erreurs de tri)





220 TM

de compost ont été distribuées aux municipalités en 2020

* Certaines activités de distribution ont été annulées à cause de la COVID19. Une quantité de 647 TM était initialement prévue.

Plateformes de compostage

Les plateformes de compostage du site de Gesterra à Saint-Rosaire reçoivent de la matière en provenance de la MRC d'Arthabaska et de la MRC de Drummond principalement. Le site reçoit actuellement 13 000 TM par année (34 %) de boues d'usine de traitement des eaux usées et 25 000 TM par année (66 %) de matières organiques de type ROTS*.

Tableau de la valorisation**

ORIGINE ET DESTINATION DES MATIÈRES ORGANIQUES (BASÉ SUR 2020)					
TM/année (tonnage entrant)	%	% par type entrant	Origine	Destination	% par type de valorisation
6000	16,2 %	32,4 %	Boues d'usine de traitement des eaux usées	Valorisation agricole ou minière	16,2 %
6000	16,2 %			Compostage et débouché sous forme de terreaux	77,0 %
22 500	60,8 %	67,6 %	ROTS (Rebuts Organiques Triés à la Source)	Compostage et retour aux municipalités	6,8 %
2 500	6,8 %				
37 000	100 %	100 %			100 %

* Rebuts organiques triés à la source en provenance par exemple du bac à matières organiques.

** Dû à des enjeux opérationnels et techniques, une portion des matières organiques reçues n'a pu être valorisée en 2020. Cette quantité a été accumulée et sera valorisée en 2021.

Tableaux des taux de valorisation par municipalités

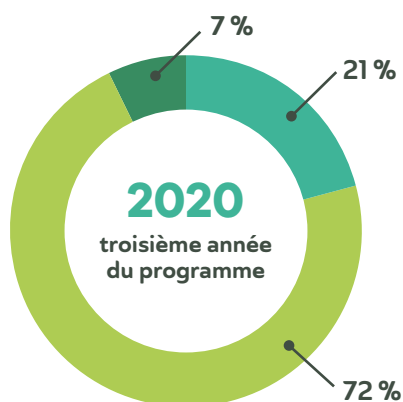
Nous calculons la performance en gestion des matières résiduelles d'une municipalité ou d'une région selon un taux de valorisation. Le taux de valorisation globale correspond au rapport entre la quantité de déchets valorisés et la quantité totale des déchets générés. Par exemple, pour Victoriaville, on pourrait dire que 51,3 % de toutes les matières du secteur résidentiel collectées sur son territoire sont détournées de l'enfouissement.

POURCENTAGE DE DIVERSION DE LA MUNICIPALITÉ LA PLUS PERFORMANTE À LA MOINS PERFORMANTE			
MRC d'Arthabaska	49,6 %	MRC d'Arthabaska	49,6 %
Victoriaville	51,3 %	Notre-Dame-de-Ham	37,5 %
Saint-Christophe-d'Arthabaska	47,6 %	Daveluyville	36,7 %
Sainte-Élisabeth-de-Warwick	47,1 %	Sainte-Clotilde	36,6 %
Warwick	44,4 %	Saint-Valère	36,4 %
Tingwick	44,3 %	Ham-Nord	35,0 %
Sainte-Hélène-de-Chester	41,4 %	Saint-Louis-de-Blandford	34,2 %
Sainte-Séraphine	40,8 %	Saints-Martyrs-Canadiens	33,8 %
Saint-Rémi-de-Tingwick	40,0 %	Saint-Rosaire	33,7 %
Saint-Norbert	39,8 %	Chesterville	32,7 %
Saint-Albert	39,0 %	Maddington	32,2 %
Saint-Samuel	37,7 %	Kingsey Falls	N/A

Programme de vidange des fosses septiques de la MRC d'Arthabaska

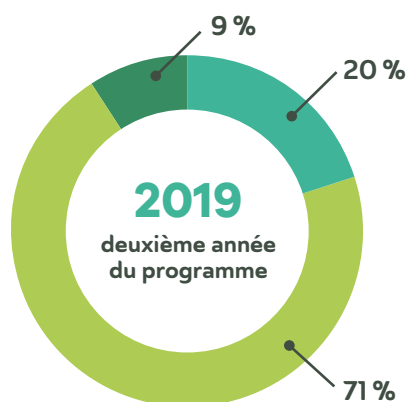
Visualisation de l'ensemble des interventions liées au programme de vidange des boues de fosses septiques dans la MRC d'Arthabaska pour les trois premières années du programme. Pour les résultats exhaustifs de votre municipalité, veuillez vous référer à votre bilan annuel ou nous contacter par courriel au info@gesterra.ca.

Il est à noter que les déplacements inutiles sont d'une proportion totale de 7 % en 2020. Les déplacements inutiles sont un irritant pour tous les intervenants. L'objectif est donc de les diminuer au maximum. En 2020, des changements au règlement 366 ont été annoncés. Effectivement, le règlement 399 prévoit maintenant que toute vidange supplémentaire ou d'urgence peut être assurée par un opérateur au choix du citoyen.



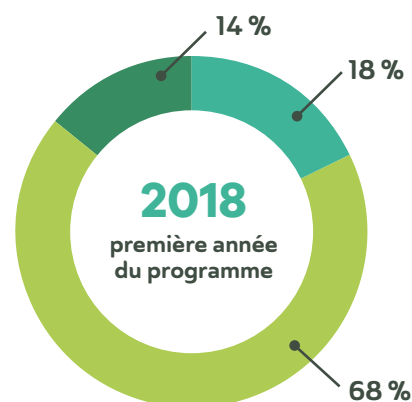
- Vidanges complètes : 1 175
- Vidanges sélectives : 4 037
- Déplacements inutiles : 400

TOTAL : 5 612



- Vidanges complètes : 1 152
- Vidanges sélectives : 4 128
- Déplacements inutiles : 530

TOTAL : 5 810



- Vidanges complètes : 944
- Vidanges sélectives : 3 553
- Déplacements inutiles : 722

TOTAL : 5 219



Projets 2021

Administration

- Préparation du contrat de service de la MRC d'Arthabaska de 2022-2026;
- Développement des affaires;
- Implantation d'un nouveau système de planification des ressources d'entreprise (ERP);
- Établir les lignes directrices du site de gestion des matières résiduelles et réviser les devis d'exploitation.

Infrastructures

- Modernisation du centre de tri;
- Construction de nouvelles plateformes de compostage à Saint-Rosaire;
- Optimisation de l'usine de traitement des eaux.

Communication

- Créer et mettre en œuvre un plan d'acceptabilité sociale, en collaboration avec Transfert Environnement et Société, pour mieux adhérer à notre milieu et croître dans le respect de nos parties prenantes;
- Revitalisation de la campagne « Composter un geste naturel »;
- Intégration du programme de vidange des fosses septiques dans la MRC d'Arthabaska à l'application Gestrio;
- Élargir l'inventaire des outils de communication en gestion des matières résiduelles et les rendre disponibles au partage.

Projets en gestion des matières résiduelles

- Rédaction du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR 2023-2029) de la MRC d'Arthabaska et organisation de la concertation publique;
- Encadrement et fin des projets pilotes de collecte intelligente (résidentiel et ICI);
- Mise en place de l'interdiction des sacs de plastique pour les collectes de feuilles;
- Déploiement du programme de récupération des plastiques agricoles;
- Poursuite des activités d'accompagnement des entreprises et des municipalités dans leurs activités en gestion des matières résiduelles;
- Évolution de la plateforme en ligne Métrio vers une plateforme publique;
- Adaptation du projet du « Quadrilatère du futur »;
- Bonification des communications autour de la collecte des volumineux.



L'Écoparc industriel Daniel-Gaudreau et notre démarche D2

Notre siège social est situé dans l'Écoparc industriel Daniel-Gaudreau depuis le printemps 2017 et nous sommes fiers d'habiter un bâtiment respectant les normes d'une habitation durable et intégrant des éléments écoresponsables. Nous avons le désir de prendre place dans une collectivité respectant l'environnement et c'est pourquoi notre équipe reste mobilisée dans la démarche D2 ayant pour objectif de conserver le développement durable au cœur de nos priorités et de nos discussions. L'Écoparc est un aménagement durable qui, par sa forme, encourage les entreprises qui s'y installent à adopter des pratiques responsables.



Engagez-vous dans une voie durable

Prenez rendez-vous avec nous!

330, rue J.-Aurèle-Roux
Victoriaville (Québec) G6T 0N5

819 758-4138
gesterra.ca